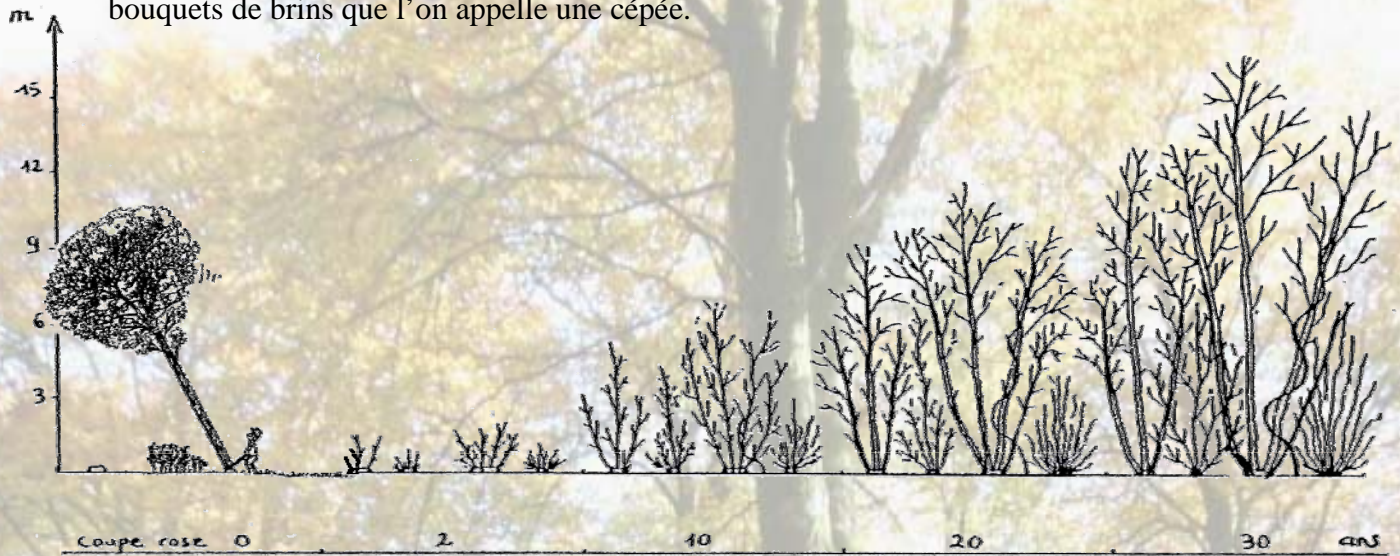


Le taillis

Le taillis est un peuplement constitué de tiges provenant du développement des rejets. Dans ce régime, on utilise la propriété qu'ont les souches de certaines espèces de produire, lorsqu'elles ont été convenablement coupées, des rejets dont le développement très rapide produit des bouquets de brins que l'on appelle une cépée.



Culture

- ⇒ La faculté de rejeter se maintient pendant une quarantaine d'années, c'est pourquoi il est nécessaire de couper les brins de taillis avant cet âge critique. En général, le taillis est coupé tous les 30 ans.
- ⇒ En France, seules les essences feuillues sont traitées en taillis : chêne, hêtre en montagne, charme, châtaignier, frêne, bouleau, tremble, noisetier, etc.



Utilisation des produits

Les coupes de taillis donnent des produits de petites dimensions qui alimentent essentiellement les filières industrielles : papier, chauffage, piquets, trituration. Seul le châtaignier peut donner des petits sciages.



Le saviez-vous ?

C'est un régime qui a tendance à épuiser le sol et à être peu rémunérateur. Il a été progressivement abandonné au profit du taillis sous futaie et de la futaie.